

Réf: Dossier N° 030679

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE RIZ »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, LOT 324,
ILOT 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE RIZ »

Objet : la production et la transformation de riz ; La création et l'exploitation de plantation de riz ; L'encadrement technique des producteurs et coopératives de riz;

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, LOT 324,
ILOT 24

Dirigeant(s) : M AKA KOUA SERGE STEPHANE (GÉRANT), Mme AKA ETTIEN EBLINWA JOCELYNE VINCENT EPSE AKA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03192 du 26/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21569/GTCA/RC/2021 du 26/08/2021

